



**Enquête SNCL-FAEN
Mise en œuvre du socle commun de
connaissances et de compétences
au collège**

(à retourner au siège national du SNCL-FAEN impérativement avant le 16 janvier par courriel sncl@wanadoo.fr ou par télécopie 01 43 70 08 47)

Renseignements vous concernant

Nom : Prénom :

Discipline(s) enseignée(s) :

Etes-vous professeur principal ? OUI NON

Nom et adresse de **votre collègue** :
.....
.....Académie :

La mise en œuvre du socle commun

Votre chef d'établissement a-t-il reçu des **directives du rectorat** et vous a-t-il réunis pour vous informer et solliciter votre avis ?

- **Adaptation ou modification des programmes** : quelle information et quelle formation avez-vous reçues ?
- Comment la "note de vie scolaire" est-elle attribuée aux élèves de 3^{ème}, par qui et comment ?
- Selon quelles modalités s'opère l'évaluation du **niveau A2** du "cadre de référence pour les langues" ?

- Quels enseignants valident le **B2i** et selon quelles modalités ?

Ont-ils tous reçu une formation et de quelle durée ?.....

- Aux enseignants de quelles disciplines a-t-on confié l'enseignement de "**l'histoire des arts**" ?

- Les "livrets de compétences" sont-ils remplis par tous les enseignants de la classe ou par le seul professeur principal ?

Ceux qui le remplissent ont-ils reçu une information et sous quelle forme ?.....

Ont-ils reçu une formation et de quelle durée ?

- Des PPRE sont-ils proposés aux élèves en difficulté ?.....
Sur quels niveaux ?

	6 ^e
--	----------------

	5 ^e
--	----------------

	4 ^e
--	----------------

	3 ^e
--	----------------

Quels personnels élaborent les PPRE puis les proposent aux élèves en difficulté ?.....

Si possible, précisez combien d'élèves par classe bénéficient, en moyenne, d'un PPRE

Quelle durée moyenne un enseignant consacre-t-il à l'élaboration et à la présentation à l'élève d'un PPRE ?

Pour conclure

1. Votre analyse globale sur la mise en place du socle commun dans votre établissement :

2. Vos demandes pour une plus grande efficacité de l'enseignement en collège et de meilleures conditions de travail :

Si vous avez besoin de développer certains points abordés dans cette enquête, n'hésitez pas à utiliser une page supplémentaire.